



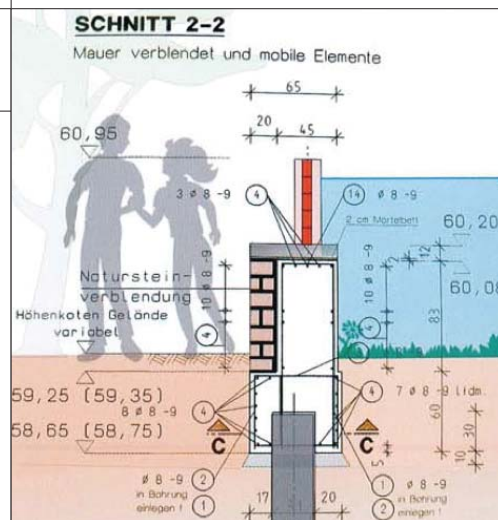
**Land :** Rhénanie-Palatinat  
**Nombre d'habitants :** 29 600  
**Densité :** 546 habitant/km<sup>2</sup>  
**Altitude :** 60 m  
**Superficie :** 53,23 km<sup>2</sup>

# La prévention des inondations à Andernach

Andernach est une ville située sur la rive gauche du Rhin moyen, à 20 km au nord de Coblenche. C'est une des plus anciennes villes d'Allemagne, fondée par les Romains en l'an 12 avant J.-C. En 1988, la ville fêtait ses 2000 ans. Les nombreux touristes venant dans la région visitent les fortifications médiévales avec la ruine du château de Cologne, le lac de Laach et le monastère Maria Laach.

Depuis sa fondation, la ville vit avec les crues récurrentes du Rhin. Les citoyens ont donc été obligés d'adapter leurs bâtiments à ce risque. Des événements extrêmes se produisent régulièrement provoquant des conséquences économiques lourdes. Trois piliers sous-tendent la politique du Land de Rhénanie-Palatinat en matière de prévention des inondations : la rétention naturelle des eaux, les installations techniques de protection et la prévention des dégâts par les mesures de protection de la part des particuliers.

En dehors des mesures d'adaptation des bâtiments par les particuliers, le Land et la ville ont récemment réalisé un ouvrage important de protection contre les inondations du centre-ville. Sur la base d'analyses de dégâts de crues historiques, la ville a établi une analyse coût-bénéfices. Le résultat de cette étude confirme qu'une protection contre les crues décennales s'avère être la solution la plus économique pour la ville. Le choix du système de protection tient compte de la sauvegarde et de la valorisation du paysage urbain. La nouvelle ligne de prévention des inondations s'étend sur une distance de 700 m. Afin de préserver les espaces verts sur les rives du Rhin, un mur de protection a été préféré à un aménagement par une digue. Le mur est complété par des éléments mobiles installés en cas de crue. Le coût de ces mesures s'élève à 1,75 millions d'euros.



En octobre 2004 ont commencé les travaux pour les ouvrages de protection, pris en charge à 90 % par le Land de Rhénanie-Palatinat, le restant étant à la charge de la commune.



Espace public ouvert sur le Rhin

## Mur de protection en cas d'inondation



Système de panneaux amovibles à installer sur le mur en cas de forte inondation



**Textes :** Andrea Spöcker, 2013  
© Tous droits réservés  
**Photographies :** © CAUE du Loiret